

Malauzat

SAINT-GENEST L'ENFANT • LES MOULINS BLANCS



Bulletin municipal 2025



Cérémonie du 14 juillet 2024, place de la Cruchale



Soirée Pizzas – Joyeux Mitrons le 28 juin 2024



Plantation de la vigne route de Châteaugay le 2 avril 2024



Remise du diplôme « Prix départemental du Puy-de-Dôme de l'initiative mémorielle » par l'association nationale des membres de l'ordre du mérite à l'association Les jardins de Jeanne et Clémence pour leur film « Paroles de Poilus » le 8 mai 2024



Restauration du Pont du Saillant par la commune de Châteaugay (chantier d'insertion) le 16 avril 2024



Nettoyons la nature le 6 avril 2024



Remise de l'insigne porte drapeau 20 ans à Jean-Louis LAUDOUE le 11 novembre 2024

Sommaire

Infos pratiques, Édito	p. 3
Travaux	p. 4
Au fil des conseils municipaux	p. 6
Budget	p. 8
Informations communales	p. 9
Communication	p. 10
SBA	p. 12
RLV – Intercommunalité	p. 14
Conseil Départemental	p. 18
CLIC	p. 19
CCAS	p. 19
Petite enfance	p. 21
La vie de nos enfants	p. 22
Vie associative	p. 24
A vos agendas	p. 32

INFOS PRATIQUES

Mairie

Tél : 04 73 79 20 06

Courriel : mairie.malauzat@wanadoo.fr

Internet : www.malauzat.fr

Ouverture du secrétariat au public

- Mardi : 9h - 12h & 14h - 17h
- Mercredi : 14h - 17h
- Vendredi : 9h - 12h & 14h - 19h
- Les autres jours sur RDV uniquement

Permanence des élus

Le maire, sur rendez-vous à Malauzat, tous les vendredis de 15h à 19h.

Les adjoints, sur rendez-vous

C.C.A.S

Prendre rendez-vous au secrétariat

École Primaire de Malauzat

Tél. 09 67 32 15 28

Courriel : ecole.malauzat.63@ac-clermont.fr

Garderie - Centre de loisirs

Tél : 06 47 60 67 30

Cantine

Tél : 06 59 58 91 49

Urgence

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

Numéros utiles

ERDF Dépannage

Tél : 09 72 67 50 63

GRDF Raccordement et conseil

Tél : 09 69 36 35 34

SEMERAP

Tél : 04 73 15 38 38

SBA

Tél : 04 73 64 74 44

Riom Limagne et Volcans

Tél : 04 73 67 11 00

Courriel : contact@rlv.eu

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE MALAUZAT**Directeur de la publication :**

Jean-Paul AYRAL, maire

Chargé de la communication :

Raphaël ROUSSY, adjoint

Crédits photos : Véronique Faure, Pierre-Franck Pappalardo, Raphaël Roussy, Floriane Sauvagnat (Directrice de l'école), Jacques Berrué, APE, Les compagnons de Marcoin, Joyeux Mitrons, Les Jardins de Jeanne et Clémence, Dynamic Malauzat, ESV, RLV, CD63.

Conception graphique et impression :

L'imprimeur, Mozac 04 73 38 82 95



Un enregistrement du magazine est disponible sur www.malauzat.fr dans la rubrique « Vie communale, Bulletins Municipaux » www.malauzat.fr

Edito



Chères, chers Malauzaires,

C'est dans un climat d'incertitude que se termine l'année 2024 : tant sur le plan politique qu'économique à l'image du climat, avec ses pluies intenses, vague de chaleur etc... ; rien de concret, de rationnel sur lequel bâtir nos projets, notre budget pour cette année 2025, dernière année de mandat.

Comme vous le verrez au fil des pages de ce bulletin beaucoup de travaux ont été réalisés sur l'année écoulée : entretien de bâtiments communaux, réalisation d'une nouvelle structure avec le city-parc, sur la sécurité routière, la sécurité des bâtiments et également l'achat de matériel pour améliorer au quotidien la tâche de nos employés.

Si l'on analyse le détail de ces travaux une grosse partie sont des investissements récurrents c'est à dire des opérations, parfois conséquentes, d'entretien des structures existantes et qui mobilisent nos quelques ressources financières propres ainsi que les aides que nous pouvons obtenir de l'État, la Région, le département, et autres fonds de concours de RLV ; et donc les projets de nouvelles structures ou équipements structurants se feront de plus en plus rares.

Nous pouvons et devons fournir des efforts supplémentaires pour limiter nos dépenses de fonctionnement ; augmenter modérément nos impôts communaux (qui se limitent aux taxes foncières), conserver ainsi un niveau d'épargne net positif ; envisager des mutualisations avec d'autres collectivités.

Nos associations nous aident, chacune suivant leurs possibilités, pour réaliser certains travaux : entretien de chemins, de bâtiments, animations et je voudrais ici les remercier toutes, pour leurs implications dans la vie communale.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal et de nos employés une bonne année 2025 : santé, prospérité pour vous et vos proches.

Jean-Paul Ayrat
Maire de MALAUZAT

Rétrospective des réalisations 2024

- Installation du City-Park rue des Chères dans l'enceinte de l'école
- Changement de la porte d'entrée de l'école
- Changement des menuiseries de la salle polyvalente de Saint-Genest l'Enfant
- Restauration du patrimoine : Bâtiment du four communal avec le ravalement des façades, de la restauration des ferronneries et dessous de toit.
- Nouveau réfrigérateur pour la salle polyvalentes de Malauzat
- Changement des luminaires de la mairie avec technologie LED



Sécurité :

- Nouvelles signalisations : Zone 30 sur les deux bourgs
- Installation d'un système d'alerte incendie et de contrôle du niveau sonore à la salle polyvalente de Saint-Genest l'Enfant
- Mise en place d'une rambarde de protection sur l'accès de la 4ème classe
- 2^{ème} radar pédagogique

Environnement

- Journées de nettoyage le 6 avril 2024
- Plantation de 8 tilleuls (un grand merci à Robert Piedpremier pour le don des arbres)

Équipement communal

- Dameuse
- Perche d'égavage
- Débroussailleur
- Nettoyeur Haute pression
- Autolaveuse
- Barnum



Four communal avant/après travaux





Projets 2025

- Réfection de l'abri bus à la mairie annexe^(*)
- Pose d'un nouvel abri bus chemin de la pisciculture^(*)
- Pose de nouveaux panneaux de basket à Saint-Genest l'Enfant^(*)
- Étude d'aménagement de la RD405 à Saint-Genest l'Enfant
- Restauration des bancs publics^(*)
- Gestion de l'informatique communale par RLV
- Réfection de la toiture de la mairie annexe à Saint-Genest l'Enfant
- Modernisation des installations électriques des bâtiments communaux

^(*) Travaux initialement prévus en 2023

Projets en discussion

- Étude P.A.C. (Point d'Apport Collectif) avec le S.B.A.
- Réfection de voirie

Au fil des conseils municipaux

Sous la présidence de Jean-Paul AYRAL, maire de la commune de Malauzat, l'équipe municipale s'est réunie 9 fois entre janvier et décembre 2024 en Conseil Municipal. Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus de séances sur notre site internet www.malauzat.fr dans la rubrique « Vie communale, CR des séances du Conseil Municipal »

SÉANCE DU 22 JANVIER

Tableau des effectifs

Administration générale

- Modification statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans
- Rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion de RLV
- Convention mise à disposition de la salle polyvalente de Saint-Genest l'Enfant

Finances

- Loyer appartement école
- Demande de subvention association « Les PEP 63 »
- Demande de subvention association « AFSEP »

SÉANCE DU 19 FÉVRIER

Travaux et matériels

- Achat d'une vitrine pour l'école

Administration générale

- Convention avec le Centre de Gestion de la FPT 63 pour la mission de soutien au Secrétariat de Mairie
- Convention de mise à disposition Installations sportives avec ESVM - Stade des Baumes
- Convention de mise à disposition d'emplacements publicitaires au stade des Baumes
- Convention MALAUZAT-CLUB PYRALIMAGNE

Finances

- Demande de subvention association « Prévention Routière 63 »
- Demande de subvention « Comité du souvenir français »

SÉANCE DU 8 AVRIL

Finances

- Compte administratif 2023

- Compte de gestion 2023
- Affectation des résultats 2023
- Taxes communales
- Budget primitif 2024
- Travaux et commande de matériel divers
- Demande de subvention à la CAF
- Informations et questions diverses

SÉANCE DU 27 MAI

Administration générale et ressources humaines

- Dénomination des voies communales
- Classement et linéaire voies communales
- Parcelle AM112
- Passage réseau assainissement Parcelle AE29
- Convention Compagnons de Marcoin
- Tableau des effectifs

Travaux et matériels

- City-Parc
- Radar pédagogique
- Dameuse

Finances

- Subventions des associations

SÉANCE DU 24 JUIN

Administration générale

- Classement et linéaire voies communales
- RASED
- Accueil de loisirs UFCV Clair Matin (Saint-Ours-Les-Roches)
- Groupement de commande transport piscine de Riom

Travaux et matériels

- Aspirateurs
- Autolaveuse
- Portail école
- Signalisation

Finances

- Encaissement chèque EDF
- Subvention Association « La santé par le cœur »

SÉANCE DU 26 AOÛT

Finances

- Tarifs publics 2024/2025
- Encaissement redevance occupation GRDF

Administration générale

- Accueil de loisirs sans hébergement
- Référent moustique tigre

- Règlement d'utilisation des salles communales

Travaux et matériels

- Armoire froide
- Perche d'élagage
- Four communal
- Menuiseries portes d'entrées école et salle polyvalentes de Saint-Genest.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE

Administration générale

- Tableau des effectifs
- Règlement City-Park
- Convention ADIT63
- Vente Parcelle RLV/ Commune de Malauzat

Finances

- Virement de crédit
- Mandat de paiement

Travaux et matériels

- Panneau affichage City-Park

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE

Administration générale

- Dérogation à la règle du repos dominical dans les commerces de détail 2025

- Compétence Petite enfance RLV
- Prévoyance
- Permis remorque
- Conventions associations

Finances

- Décisions modificatives
- Loyer appartement école
- Fond de concours RLV

Travaux et matériels

- Compléments travaux City-Park
- Compléments travaux Four communal
- Plaques de rues
- Compléments signalisations
- Acquisition de plateformes sécurité – service technique « entretien »
- Acquisition d'équipement ergonomique – service administratif
- Matériel cantine
- Éclairage public

SÉANCE DU 16 DECEMBRE

Finances

- Subventions 2025
- Décision modificative / crédits supplémentaires

Administration générale

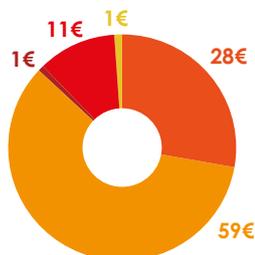
- Tableau des effectifs



Les chiffres du Compte Administratif 2023

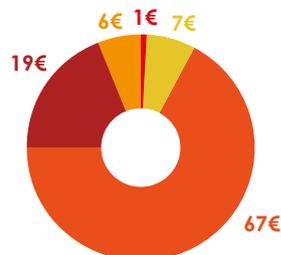
Fonctionnement

Les **720 174 € de dépenses réelles** de fonctionnement se répartissent de la manière suivante (pour 100€ de dépenses)



- Charges à caractère général (Énergie, Fournitures, cantine)
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Charges de gestion courante (Subventions autres communes, indemnités élus, CCAS, SIEG...)
- Charges financières
- Charges exceptionnelles : 0€

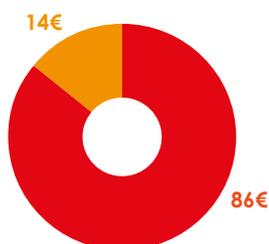
Les **826 825 € de recettes réelles** de fonctionnement se répartissent de la manière suivante (pour 100€ de recettes)



- Atténuation de charges
- Produits de service (cantine, garderie, concession)
- Impôts et Taxes
- Dotations et Participations (État, Départements, CAF)
- Produits exceptionnels

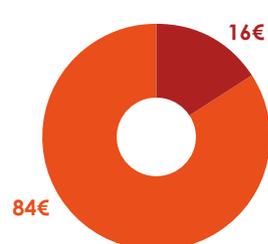
Investissement

Les **434 985 € de dépenses réelles** d'investissement se répartissent de la manière suivante (pour 100€ de dépenses)



- Équipement
- Financière

Les **274 674 € de recettes réelles** d'investissement se répartissent de la manière suivante (pour 100€ de recettes)



- Équipement (subventions)
- Financière (TVA, Taxe aménagement...)

Encours de la dette au 31 décembre 2023 : 315 €/habitant avec une moyenne des communes françaises de la strate 500 à 2000 habitants à 576 €/habitant

Taxes

Augmentation du taux des taxes communales de 0,5 % soit :

- TFB à 37,14 %
- TFNB à 76,36 %
- TH à 8,64 %

Pour rappel la taxe d'habitation appliquée uniquement sur les maisons secondaires.

Évolutions des 2 taxes des ménages :

	2022	2023	2024
Habitation		8,64	8,73
Foncier Bâti	36,96	37,14	37,51
Foncier Non Bâti	76,13	76,36	77,12

Les valeurs sont exprimées en % et correspondent à la part communale prélevées sur votre taxe foncière.

Prévisionnel 2024

Le budget global prévisionnel de la commune pour l'année 2023 (fonctionnement et investissement) s'élève à **1 863 222,37 €**.

Tarifs publics fixés par délibération du conseil municipal du 26 août 2024

L'ensemble de ces tarifs s'appliquent au 01/09/2024.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Cantine

Repas Enfant + Animation	Repas Enfant « Cause allergies » + Animation	Repas Panier « Pique-nique » + Animation	Repas Adulte (Enseignants et personnel communal)
4,90 €	2,70 €	2,70 €	6,50 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

= forfait journalier (même tarif matin et/ou soir) ou Facturation uniquement pour TAP

TEMPS PERISCOLAIRE & TAP	TEMPS TAP uniquement		
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi Matin et/ou Après-midi Avec ou sans activités TAP	Lundi TAP Anglais	Lundi TAP Activité ou jeux Garderie	Mardi, Jeudi TAP
2,55 €	2,55 €	1,65 €	1,65 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

= facturation à la ½ journée ou à la journée

Mercredi matin 7 h 30 – 13 h 30	Mercredi après-midi 13 h 30 – 17 h 30	Mercredi Journée complète 7 h 30 à 8 h 45 et 13 h 30 à 17 h 30
2,55 €	5,40 €	5,40 €

Tarif dépassement Garderie : 7 €

Avec une nouvelle grille tarifaire selon le quotient familial.

CIMETIÈRE

Tarifs 2024/2025 Concessions Cimetière

Concession perpétuelle		Concession Temporaire Trentenaire
5 m ² (6 places)	2,50 m ² (3 places)	
578 €	346 €	206 €

Tarifs 2024/2025 Cases ou Cavurnes Columbarium

Concessions 15 ans	Concessions 30 ans	Concessions 50 ans
216 €	432 €	540 €

Plaques Jardin du souvenir : 35 €

Plaques Cases ou Cavurnes Columbarium : 70 €

DROITS DE PLACE

Marchands ambulants : 20 € / véhicule / jour

TARIFICATION REPRODUCTION DOCUMENTS DIVERS SERVICES AUX PARTICULIERS

	Photocopie Format A4	Photocopie Format A3
Noir & blanc	0,25 €	0,35 €
Couleur	0,30 €	0,65 €

Service gratuit pour les associations communales

SALLES COMMUNALES (à compter du 01/10/2024)

Associations communales

Principe de gratuité : applicable pour 4 manifestations organisées dans l'année, à condition qu'il s'agisse d'associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général (art L 2125-1 du CG3P) et de manifestations ouvertes au public. À partir de la 5^{ème} manifestation, les salles sont payantes. La gratuité s'applique pour les assemblées générales (avec ou sans repas mais hors public).

Salle de réunion Les Baumes	Tarifs
A l'heure Du lundi au samedi (maximum 4 h/j)	Gratuit

Salles polyvalentes : Bourg de Malauzat ou Bourg de Saint-Genest l'Enfant	Tarifs
A l'heure Vendredi (maximum 3 heures) Samedi ou Dimanche (maximum 4 h/j)	Gratuit
A la journée Samedi et/ou Dimanche	Gratuit
Week-End Vendredi au dimanche	Gratuit
Caution Ménage demandée pour toutes les occupations	A l'année dans le cadre de leurs activités régulières
Caution Dégradations demandée pour toutes les occupations	A l'année dans le cadre de leurs activités régulières

Particuliers

Salles polyvalentes : Bourg de Malauzat ou Bourg de Saint-Genest l'Enfant	Tarifs Malauzaires	Tarifs Extérieurs
A l'heure Vendredi (maximum 3 heures) Samedi ou Dimanche (maximum 4 h/j)	20 €	40 €
A la journée Samedi et/ou Dimanche	200 €	400 €
Week-End Vendredi au dimanche	300 €	600 €
Caution Ménage demandée pour toutes les occupations	200 €	200 €
Caution Dégradations demandée pour toutes les occupations	1 000 €	1 000 €

Associations extérieures et autres structures ;

Associations Malauzaires au-delà de 4 manifestations

Salles polyvalentes : Bourg de Malauzat ou Bourg de Saint-Genest l'Enfant	Tarifs Associations Malauzaires	Tarifs Associations extérieures et autres structures
A l'heure Vendredi (maximum 3 heures) Samedi ou Dimanche (maximum 4 h/j)	20 €	40 €
A la journée Samedi et/ou Dimanche	200 €	400 €
Week-End Vendredi au dimanche	300 €	600 €
Caution Ménage demandée pour toutes les occupations	200 €	200 €
Caution Dégradations demandée pour toutes les occupations	1 000 €	1 000 €

Communication

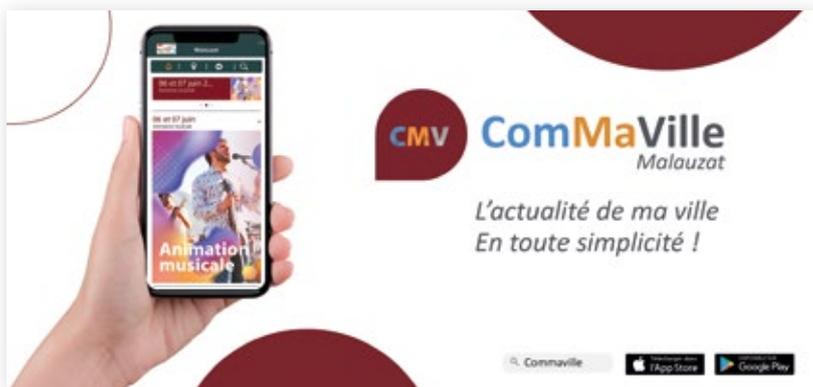
Un site internet



De nombreuses informations et activités à retrouver dans notre site internet de MALAUZAT. Un nouveau site internet a été mis en place depuis début septembre 2020. Pour rappel voici le lien vers site de la commune de Malauzat : <http://www.malauzat.fr>

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de la commune, rubrique actus.

Une application



ComMaVille, une application afin d'alerter, diffuser, solliciter, communiquer.

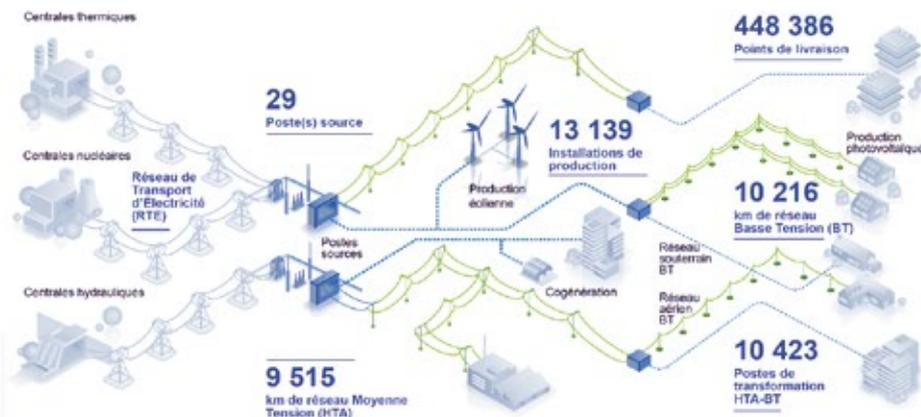
LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la distribution publique d'électricité, concédé à EDF et ENEDIS dans tout le département.



LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION



448 386 Nombre d'utilisateurs	13 139 Nombre de producteurs
19 731 km Total de réseau public de distribution d'électricité	53,7% Part du réseau en souterrain

50,5 M€
d'investissement sur le réseau
(Syndicat TE63 & ENEDIS)

525 324 MWh
Énergie produite sur le département

3 342 222 MWh
Énergie consommée sur le département

15,8%
Part de la production par rapport à la consommation dans le Puy-de-Dôme

Information sur le chantier d'enlèvement des déchets anciens par la Société des Eaux de Volvic

Suite à la découverte en 2022 de déchets anciens sur la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Cheires et grottes de Volvic et sur une zone limitrophe, la Société des Eaux de Volvic a engagé des travaux de réhabilitation des parcelles, après autorisation des autorités compétentes (Etat et Région). Une première phase de travaux a été réalisée entre septembre 2023 et mars 2024 sur la zone située en dehors de la réserve naturelle. Celle-ci servira de plateforme technique de tri et de stockage lors des travaux d'enlèvement des déchets dans la réserve qui ont débuté le 21 octobre 2024.

En qualité de propriétaire des terrains concernés par ces dépôts, la SEV a mandaté des entreprises spécialisées pour proposer un plan de réhabilitation des parcelles et réaliser le tri et l'enlèvement de ces déchets. Ceux-ci correspondent majoritairement à du verre et du plastique.

En tant que gestionnaire de la réserve naturelle depuis 2014, la LPO AuRA joue un rôle d'accompagnement technique dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces travaux de restauration, en lien étroit avec les autorités compétentes (Région, DREAL, DDT...).

Les dépôts sont aujourd'hui enfouis sous des plantations d'arbres exotiques (Aulnes de Corse, Robiniers faux-acacia, Pins noirs d'Autriche). Les phases d'enlèvement et de traitement des déchets seront alors suivies d'une phase de restauration des milieux. Celle-ci a pour ambition de favoriser voire d'augmenter la capacité d'accueil du site pour la biodiversité.

Les travaux dans la Réserve Régionale Naturelle (suppression des arbres exotiques, enlèvement de la terre contenant les déchets puis remise en état) auront lieu en 2 phases : une première d'octobre 2024 à mars 2025 et une seconde de mi-septembre 2025 à février 2026.

Des mesures exigeantes pour limiter les impacts sur la biodiversité :

Afin de diminuer les impacts sur la biodiversité et les milieux, plusieurs mesures d'évitement et de réduction de ces impacts seront rigoureusement appliquées durant toute la durée du chantier. Celles-ci ont été établies par un bureau d'études environnementales mandaté par la Société des Eaux de Volvic avec l'appui technique de la LPO AuRA, gestionnaire du site. Leur bonne application sera contrôlée durant la phase travaux.

Parmi ces mesures, on peut, entre autres, citer :

- **L'adaptation des périodes de travaux** : uniquement en automne-hiver (hors période de reproduction des espèces). Travaux de nuit interdits (enjeux chauves-souris).
- **La protection des arbres remarquables et des**

habitats sensibles.

- **L'installation de barrières de protection pour amphibiens** (enjeu Salamandre tachetée).
- **La réduction des emprises de terrassement.**
- **Le contrôle du risque de pollution accidentelle et d'introduction d'espèces exotiques envahissantes** (entretien et suivi régulier des engins etc.).
- **L'installation d'aménagements favorables à la petite faune** (tas de bois etc.)...

Après la réhabilitation des zones, des suivis écologiques et de la qualité des eaux seront mis en œuvre sur plusieurs années.

Selon les différentes études menées, ces déchets n'impactent pas la qualité des cours d'eau ni l'eau minérale naturelle de Volvic qui est contrôlée quotidiennement.

A quoi ressemblera la zone après travaux ?



Le sol remis en état sera reprofilé pour avoir un aspect le plus naturel possible, avec des microreliefs (se rapprochant de ce qui existe sur le territoire). Pour permettre une cicatrisation plus rapide

des fonctionnalités écologiques, une re-végétalisation des zones sera faite à partir d'espèces locales (marque Végétal local) et quelques arbres seront plantés. Le principe de **libre évolution** des milieux sur la réserve sera ensuite appliqué. Le couvert forestier devrait se réinstaller naturellement, augmentant ainsi sa résilience.

Quelles conséquences pour les usagers du site durant les travaux ?

Durant les travaux (d'octobre 2024 à mars 2025 et de mi-septembre 2025 à février 2026) :

- La zone d'intervention sera entièrement clôturée par mesure de sécurité.
- La route dite « Chemin du Viillard » sera condamnée et interdite d'accès à tout usager.
- **Le Sentier du Rhinolophe ne sera plus accessible.**
- Certaines bornes de courses d'orientation ne seront plus accessibles (se rapprocher de la Société des Eaux de Volvic, gestionnaire du parcours d'orientation).

Des tracés alternatifs et une signalétique adaptée ont été installés sur place par la Société des Eaux de Volvic et la LPO.

En cas de question complémentaire, les équipes de la Société des Eaux de Volvic se tiennent à votre disposition pour y répondre à ce numéro :

0800 125 125

SBA : un nouvel outil pour vous accompagner encore plus dans le tri de vos déchets

Le SBA investit et innove sur son territoire pour sensibiliser aux bons gestes de tri, avec un nouveau dispositif d'intelligence artificielle* sur les bennes. En cas d'identification de déchets non conformes, un ambassadeur du tri prend contact avec l'utilisateur pour l'accompagner vers les bonnes pratiques.

Le tri : un jeu d'enfants

JAMAIS DE SACS POUBELLES !

Dans le bac jaune, les emballages se jettent en vrac. Attention, si vos emballages sont jetés dans des sacs noirs, ils seront identifiés comme des erreurs de tri et vont polluer tout le contenu du camion.

100% des emballages ménagers et des papiers se trient et se recyclent.

Seuls les emballages et les papiers cartons sont autorisés dans le bac jaune, briques alimentaires, bouteilles, flacons, pots et barquettes en plastique ou en polystyrène d'emballage alimentaire, emballages métalliques (barquettes, canettes, bidons, boîte de conserve, aérosols...), emballages en papier et carton, films alimentaires et petits emballages, sacs en plastique souple, polystyrène de calage, les papiers et cartonnets, journaux, magazines et prospectus.

Trions mieux ensemble

En diminuant les erreurs de tri, nous avons tous à y gagner. Pour l'environnement déjà, en économisant nos matières premières et en favorisant le recyclage. Pour notre cadre de vie aussi. Pour nos budgets enfin, en économisant sur les coûts de traitement des déchets.

Des erreurs qui ruinent toute la chaîne du recyclage

En 2023, 2 354 tonnes de déchets non recyclables se sont retrouvés par erreur sur la chaîne du tri, soit 14,2 kg/hab !

Ces déchets non recyclables constituent un enjeu environnemental et financier conséquent pour la collectivité. Chaque année, cela représente plus de 1 500 000 euros. Sur la chaîne de tri, ces déchets non conformes ont des effets nocifs et peuvent même dans certains cas souiller l'ensemble d'une benne de collecte. Ils doivent être exclus puis acheminés vers les autres filières de traitement des déchets, ce qui nécessite un double transport. Limiter les erreurs de tri est donc un véritable enjeu pour réduire le coût des déchets.

Cet investissement est subventionné par l'éco-organisme CITEO.





ET MES AUTRES DÉCHETS ?



Dans le bac vert ou la colonne

En sac fermé : les déchets ménagers, les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, cotons, coton-tige, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastiques (stylo, rasoir, brosse à dents...), la vaisselle cassée.



Dans la colonne à verre

En vrac : les bouteilles, pots et bocaux en verre.



Dans le composteur

Les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin.



En déchèterie

Les encombrants, les gros cartons, les vieux meubles, les matelas, l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles, linge et chaussures, les déchets de jardin (souches d'arbres, tôle, tonte, feuilles, branches), les déchets dangereux (sauf médicaments, produits chimiques, amiante...), les casseroles et les jouets hors d'usage...



BAC | COLONNE JAUNE

mémo tri

Le tri se simplifie, **100%** des papiers et des emballages vont dans le bac jaune.



Astuces et conseils sur consignedetri.fr



Astuces et conseils sur consignedetri.fr

SBA
Syndicat du Bois de l'Aumône
15 rue Joaquin Perez Cornejo
Zone de Loyal 2
63200 Rom
01 73 64 74 44
conseils@sbab63.fr



100% DES EMBALLAGES



Les emballages métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...



Les emballages plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES



Les emballages carton

BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



100% DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.



Les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...



Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur maintenance, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Les points de collecte jaunes



En bac



En colonne

Pour bien trier

- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas imbriquer plusieurs emballages
- Plier les cartons pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier
- Les piles et les batteries
- Le verre
- Le textile



Une nouvelle Maison de la Jeunesse et de l'Emploi ouvre ses portes le 21 novembre 2024

Située au 12 avenue Pierre de Nolhac à Riom, ce bâtiment en friche depuis 2015, a été rénové pour accueillir les services de RLV Info Jeunes et de la Mission Locale Riom Limagne et Combrailles.

Cette « maison » accueille tous les publics et notamment les jeunes de 14 à 30 ans et leur permettra de disposer d'un lieu unique pour toutes leurs questions : emploi, formation, jobs d'été, logement, transports, mobilité internationale, santé, prévention... RLV Info Jeunes et la Mission Locale Riom Combrailles proposent un accueil et un accompagnement personnalisé en fonction du profil et du besoin de chaque visiteur. Avec leurs missions complémentaires, ces deux structures offrent un panel complet de solutions pour l'ensemble des jeunes du territoire, quels que soient leurs projets de vie, leur insertion professionnelle, leur recherche de logement, etc. Ce nouvel espace est un véritable lieu d'écoute et de soutien pour les jeunes.

D'une superficie totale de 1 000 m² répartis sur 4 niveaux, dont 2 dédiés à la jeunesse, ce bâtiment est idéalement situé en termes d'accessibilité avec la proximité de la gare et des lignes de bus RLV Mobilités.

En parallèle, de nombreuses structures et associations proposant un accompagnement ou des services pour les jeunes pourront proposer des permanences dans ce bâtiment. Actuellement, l'espace RLV Info Jeunes accueille chaque année près de 10 structures et associations proposant des permanences, des ateliers temporaires ou des solutions dédiées aux jeunes.

Grâce à ce nouvel espace dédié, la Communauté d'agglomération sera en mesure de renforcer sa politique d'accompagnement des jeunes de 14 à 30 ans et de proposer de nouveaux rendez-vous tout au long de l'année, en complément des nombreuses actions déjà existantes, tels que le Forum santé-jeunes, les job dating, les formations spécifiques (babysitting...), les ateliers (gestion du stress...) etc.



Double Paradiso, une exposition de Matteo CIBIC dans les musées de RLV



Les musées de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans se réinventent sous la houlette du designer italien Matteo Cibic qui présente simultanément deux expositions au musée Mandet et au musée Régional d'Auvergne du 14 juin 2024 au 23 février 2025.

Le jardin des délices au musée Mandet

S'inspirant des jardins d'agrément du XVIII^e siècle, Matteo Cibic propose une promenade immersive et insolite à travers sept espaces du musée. A la fois rétrospective et création sur mesure, l'accent est mis sur le ludique. A l'honneur, divers arts décoratifs : collections de céramiques, verre, bas-reliefs, mobilier et statues monumentales formeront un parcours créé sur mesure.

A la manière d'un conte de fées pour adulte, le designer explore l'univers des rêves, des désirs et des péchés dans le musée transformé en jardin paradisiaque.

Le Petit Chaperon Rouge revisité au Musée Régional d'Auvergne

Situé à une rue du musée Mandet, le musée Régional d'Auvergne présente des collections témoignant des coutumes et des savoir-faire au 19^{ème} siècle. Artisanat, présentation de costumes traditionnels et vie domestique mettent en valeur la richesse du territoire. Pour la première fois, un designer s'empare de ce patrimoine.

Qui ne connaît pas l'histoire du Petit Chaperon rouge ? Inspiré par le monde imaginaire de l'enfance, Matteo Cibic propose une scénographie originale de ce célèbre conte de fées avec des décors sur mesure et des œuvres design. La version auvergnate du conte, par Henri Pourrat, sert de fil conducteur à cette exposition immersive aux décors monumentaux. Laissez-vous guider dans la forêt enchantée et vivre l'expérience en famille !

Rénovez, vous êtes aidés !

Nouveau programme d'aides à la rénovation de septembre 2024 à septembre 2029.

Dans le cadre du programme d'aides à l'amélioration de l'Habitat privé, mené avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) Riom Limagne et Volcans vous aide dans la rénovation de votre habitat privé.

Riom Limagne et Volcans vous accompagne et met une équipe de professionnels à votre disposition gratuitement pour la définition de votre projet travaux et le montage des dossiers de demande de subvention.

Pour bénéficier de l'aide vous devez :

- Être propriétaire occupant, primo-accédant, propriétaire bailleur, syndic de copropriété ou locataire selon la nature des travaux
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention
- Logement de plus de 15 ans sauf cas particulier
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment
- Logement situé sur une des 31 communes de Riom Limagne et Volcans.

Pour quels travaux ?



Les différentes étapes :

1. Contact avec l'équipe habitat privé de RLV : Information et orientation
2. Visite de logement et état des lieux
3. Etablissement de scénarios de travaux et aide à la compréhension des devis
4. Réalisation d'un plan de financement et dépôt du dossier de demande de subvention
5. Réalisation des travaux après accord des financeurs
6. Versement des aides sur pièces justificatives et visites de fin de chantier

Qui contacter ?

Un seul interlocuteur : le service Habitat de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans.

8 rue Grégoire de Tours, 63200 RIOM

Tél. : 04 63 63 21 43

renover@rlv.eu

Intercommunalité



Un espace bien être au Centre Aquatique Beatrice Hess

Vivez un moment de détente en toute sérénité dans l'Espace Bien-Être.

Harmonieux triptyque d'évasion aquatique, le Centre Aquatique Béatrice Hess propose trois univers différents (halle sportive, halle ludique et espace bien-être).

Plongez dans un univers de tranquillité et explorez les installations conçues pour apaiser le corps et l'esprit. Du sauna revigorant aux traitements relaxants du jacuzzi, et à la vapeur enveloppante du hammam l'espace bien-être du Centre Aquatique vous offre une escapade revitalisante.

Avec 22 créneaux hebdomadaires d'1h30, vous avez l'opportunité de profiter pleinement de ce havre de détente. Durant cette période, vous êtes libre d'entrer et de sortir de l'espace à votre guise, vous pourrez aussi découvrir les autres bassins du centre. Réservez votre moment de bien-être et offrez-vous une expérience relaxante et flexible, adaptée à vos préférences.



Offre anniversaire

C'est nouveau, le Centre Aquatique Béatrice Hess et le musée Mandet vous propose un pack anniversaire pour les enfants.

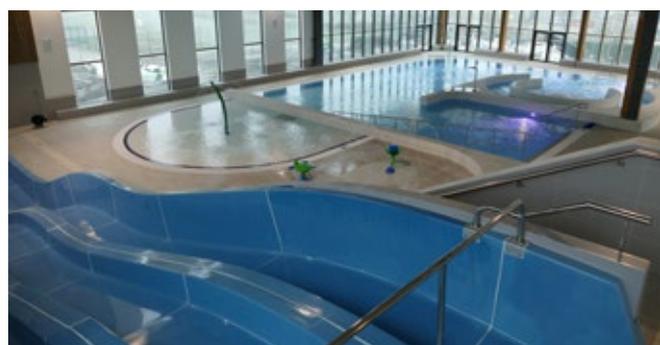
Musée, deux types de prestations à partir de 6 ans :

- Forfait 1 : 40€ Visite en autonomie avec livret jeu ou escape game. Mise à disposition d'une salle pour le goûter.
- Forfait 2 : 70€ Visite de collections accompagnée d'un médiateur et animation ou atelier ou escape game avec un médiateur. Mise à disposition d'une salle pour le goûter.

Centre Aquatique, à partir de 8 ans :

70€ pour 10 enfants accompagnés de 2 adultes. Baignade libre, bassin d'activité est agrémenté de matériels immergés. Une table de ping pong est également disponible et du 1er juin au 15 septembre, en fonction de la météo, les enfants profiteront du toboggan extérieur, des jeux d'eau et du parc équipé d'un filet de volley. Mise à disposition d'une salle pour le goûter.

Plus d'infos sur rlv.eu



Un incubateur de projets environnementaux sur le territoire

Avis aux porteurs de projets dans le secteur de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique ! RLV s'associe à la fondation Landestini pour lancer un incubateur d'entreprises dans ces domaines. L'objectif est d'accompagner et d'accueillir pendant 18 mois dans les locaux de RLV (dans la future Maison de la Nature et de l'Environnement), des entrepreneurs, des associations engagées dans la transition écologique, afin de les aider à concrétiser leurs projets.

Un premier appel à projets est lancé en novembre 2024. 10 porteurs de projets seront accompagnés par l'association Landestini dans l'innovation, la conception du modèle économique, l'engagement RSE, la levée de fonds, la commercialisation de leur entreprise.

Pour déposer un dossier, rendez-vous sur rlv.eu

Une cellule Alzheimer créée

Depuis septembre 2024, une équipe spécialisée Alzheimer est proposée aux habitants du territoire. Pour toute personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, des séances de soins, de réhabilitation et d'accompagnement à domicile seront mises en place. L'équipe spécialisée Alzheimer est une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmières coordinatrices, ergothérapeutes, psychomotriciennes et assistants de soins en gérontologie.

ci as
Équipe spécialisée Alzheimer

Nouveau service !
Ouverture au 1^{er} juillet 2024

Pour toute personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.
Services de soins, de réhabilitation et d'accompagnement à domicile.
L'équipe spécialisée Alzheimer est une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmières coordinatrices, ergothérapeutes, psychomotriciennes et assistants de soins en gérontologie.

Toutes les infos sur : 04 73 63 81 34

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le standard du Centre Intercommunal d'Action Sociale au : **04 73 63 81 34**

ars
rlv.eu
f@Xin

Le Tour de France 2025 sur le territoire de Riom Limagne et Volcans



Depuis 2020 le Peloton du Tour de France a fait de notre territoire et des volcans d'Auvergne un terrain de jeu idéal. Ce sera de nouveau le cas cette année avec une étape 100% Puy de Dôme.

Rendez-vous le 14 juillet 2025 pour vivre un nouvel épisode de cette belle histoire sportive. C'est bien ce jour-là que l'étape 10 du Tour de France reliera la ville départ d'Ennezat à la station du Mont-Dore, dans le Massif du Sancy, pour une célébration de la Fête Nationale très spéciale.

L'itinéraire, long de 163km, traversera les villes de Riom et de Châtel-Guyon avec un 1er col en direction de Loubeyrat. Des passages par Enval, Charbonnières-les-Varennes, Volvic, Chantat-la-Mouteyre et Sayat sont ensuite au programme avant de plonger avec entrain dans les reliefs volcaniques de la Chaîne des Puys. Voilà une étape prête à défier les reliefs tourmentés de nos paysages entre plaine et volcans.

Une fête du Tour le 25 mai 2025

Une journée de fête et d'animations sera proposée aux habitants du territoire de Riom Limagne et Volcans le dimanche 25 mai 2025 à Ennezat. L'occasion de tester divers ateliers et initiations et d'assister à des démonstrations de deux roues !



PERTE D'AUTONOMIE • Et si vous tentiez l'accueil familial ?

Cette solution d'hébergement et d'accompagnement, chez un particulier agréé, s'adresse aux personnes âgées et/ou en situation de handicap ne pouvant ou ne souhaitant plus vivre à leur domicile.

Pour les accueillants

Devenir accueillant, c'est créer son emploi chez soi en exerçant une activité sociale utile et enrichissante !

- L'accueillant assure l'hébergement de la personne accueillie à son domicile ainsi que sa prise en charge matérielle, morale et relationnelle.
- Pour devenir accueillant, il faut disposer d'un logement adéquat (on peut être propriétaire ou locataire) et être agréé. L'agrément s'obtient suite à une enquête sociale et à l'engagement de suivre une formation obligatoire organisée et financée par le Département. Il est délivré pour 5 ans par le président de cette même collectivité.
- L'accueil peut être permanent, temporaire ou séquentiel, à temps complet ou à temps partiel. Trois personnes maximum peuvent être accueillies de manière simultanée sans lien de parenté avec l'accueillant (jusqu'au 4ème degré inclus).
- L'accueillant est rémunéré par les personnes qu'il accueille et en fonction de leur degré de dépendance.

Pour les personnes accueillies

- Les personnes accueillies sont hébergées dans un cadre de vie familial, rassurant et sécurisant.
- Deux associations mandatées par le Département, la Croix-Marine Auvergne-Rhône-Alpes et l'Adapei63, assurent un suivi social et médico-social tout au long de l'accueil.
- La personne accueillie peut bénéficier de différentes aides : allocation personnalisée pour

le logement (APL), aide sociale à l'hébergement (ASH), allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou encore prestation de compensation du handicap (PCH).

- Ce mode d'hébergement est ouvert aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap physique ou psychique, âgées de 20 ans ou plus.

Témoignage

« Nous sommes là pour aider et être présents au quotidien auprès des personnes que nous accueillons. Mais elles nous apportent beaucoup : de l'affection, des petits mots, de la gentillesse. Chez nous, chaque résident vit à son rythme en fonction de ses besoins et de ses aspirations. Nous sommes cependant attachés à la vie collective. On mange ensemble et tout le monde participe, dans la mesure de ses moyens, à la vie de la maison. C'est important pour nous que personne ne se sente isolé. »

Lise et Michel (au centre sur la photo), accueillants familiaux à Fayet-Ronaye



Service accueil familial

Tél. : 04 73 42 24 57

puy-de-dome.fr

placementfamilial@puy-de-dome.fr

ENFANCE • Assistant(e) familial(e) : un métier pour vous !



Le Département recrute tout au long de l'année des assistants familiaux. De nombreux postes sont à pourvoir actuellement. N'hésitez pas à découvrir ce métier passionnant revalorisé en 2022.

Un métier passionnant

Accueillir des enfants confiés au Département au sein

de sa famille, leur donner les clés pour être heureux et bien grandir, les conduire vers l'autonomie... Tels sont les points forts de ce métier passionnant qui s'exerce à domicile et offre de nombreux avantages.

300 heures de formation

L'employeur (le Département) prend en charge votre formation. 60 heures sont prévues en formation initiale, auxquelles s'ajoute une formation en alternance de 240 heures.

Informez-vous !

Tout au long de l'année, le Département organise des réunions d'information en visio-conférence. Prochains rendez-vous les 15 mars, 5 avril, 3 mai et 14 juin, de 9 h 30 à 11 h 30.

Renseignez-vous et inscrivez-vous aux réunions sur :
puy-de-dome.fr

Le CLIC, c'est quoi ? « CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gériatrie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. Le CLIC Riom Limagne Combrailles, dont la commune dépend, couvre 138 communes au nord du département.

A qui s'adresse le CLIC ? A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels. A toutes les personnes souhaitant un accompagnement pour compléter le dossier de demande MDPH.

Quelle est la finalité du CLIC ? Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

Quand faire appel au CLIC pour un accompagnement individuel ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas

et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...);

- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place ;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs ;
- pour un accompagnement à la complétude d'un dossier de demande auprès de la MDPH.

Comment contacter le CLIC ?

Association Réseau Seniors - CLIC Riom Limagne Combrailles

51 rue Lafayette, 63200 Riom

04 73 33 17 64 • secretariat@clic-riom.fr

www.clic-riom.fr

Centre communal d'actions sociales

La semaine bleue, les aînés à l'honneur

La semaine bleue 2024 s'est déroulée du 30 septembre au 6 octobre en partenariat avec le CLIC et la participation de plusieurs communes tout au long de la semaine et plus particulièrement le vendredi 4 à Malauzat.

Le rendez-vous était donné à la salle de Saint Genest l'enfant à partir de 15h pour y participer à un loto gratuit. De nombreux lots ayant été offerts par des commerçants de la zone commerciale, les participants ont été gâtés...

Cet après-midi ludique s'est terminé par le partage d'un goûter aussi bon que beau concocté par les membres du CCAS.

Merci aux participants et aux organisateurs.

Un grand merci aux commerçants et donateurs et à leur générosité : Magasin Pulsat - Centre Leclerc - Vulcania Terra Volcana - Gam Vert - Pharmacie de Leclerc - Optique 2000 - Banque - Conseil départemental - Mme Marie Suzanne.



Repas des aînés 2024

Un moment de convivialité

Les aînés étaient au rendez-vous pour partager un après-midi festif autour d'un excellent repas ce samedi 27 avril 2024 à la Salle polyvalente de Malauzat. Le menu proposé à hauteur d'un repas de fête a été élaboré par le traiteur Solignat. L'orchestre Jacky BRUEL nous a embarqué dans sa féerie musicale par la diversité de son répertoire. La recette était complète pour passer un moment agréable et convivial.

Le prochain rendez-vous est fixé au 29 mars prochain.

Plan canicule

Comme prévu par la réglementation, et sur demande du préfet lorsqu'il d'éclanche une alerte canicule, la ville de Malauzat met en place un registre nominatif afin d'y recenser les personnes vulnérables. Sur ce registre peuvent être inscrites les personnes de plus de 65 ans, ou les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à Malauzat et à leur domicile ainsi que les personnes adultes handicapées.

Les inscriptions sont à effectuer en mairie, auprès du secrétariat. Cette demande peut être effectuée par la personne elle-même ou par un proche.

Renseignements au 04.73.79.20.06

Centre communal d'actions sociales

Escapade en Livradois forez

Journée organisée par le CCAS de Malauzat le mardi 24 septembre 2024.

Cette année au programme de cette journée qui s'annonçait bien remplie visite de deux joyaux de la Haute-Loire : L'abbaye de la Chaise-Dieu et Le Puy en Velay...

Arrivant devant ce magnifique édifice, le temps de prendre une collation chaude bien de saison, départ pour la visite guidée de la rayonnante Abbaye de la Chaise Dieu, de son cloître et notamment de la découverte de ses 14 tapisseries flamandes monumentales, un véritable trésor national.



Après un repas partagé sur place, départ en direction de Saint Germain-Laprade pour une visite Guidée de la Distillerie Pagès.

Déambulation entre les alambics et les fûts de chêne à la découverte des secrets de fabrication de la célèbre liqueur à la Verveine du Velay. Elaborée à base de pas moins de 32 plantes, une dégustation s'impose... Un vrai voyage dans le temps...

Retour au bus pour rejoindre la magnifique ville du Puy en Velay.



Arrivée sur la place principale, après avoir pris place dans le petit train touristique, nous avons apprécié la visite commentée de la vieille ville, qui nous a mené

sur les hauteurs découvrant ainsi un panorama unique sur les toits de la ville, sur la célèbre statue Notre-Dame de France perchée sur un piton rocheux et sur le rocher Saint-Michel d'Aiguilhe et sa chapelle. Après avoir laissé notre train s'éloigner, nous avons été accueillis par deux guides conférenciers pour continuer la visite à pied dans les ruelles du secteur sauvegardé du Puy en Velay et à mi-parcours la découverte des trésors de sa Cathédrale et de sa chapelle des pénitents.

Nous avons quitté cette magnifique ville avec ses nombreux trésors, nous faisant la promesse de revenir pour tous les découvrir...

Activités sur la commune en partenariat avec le CLIC

Comme tous les ans le CCAS de Malauzat en partenariat avec le CLIC de Riom à accueilli des activités gratuites et ouvertes à tous les aînés (à partir de 60 ans) :

- Un atelier gymnastique douce adaptée très apprécié, animé par un professionnel de GE sport, une fois par semaine le mardi après-midi (sauf les vacances scolaires).
- Un atelier réflexologie Palmaire de quatre modules du 26 septembre au 17 octobre 2024. Découverte de massage de la main et de points d'acupression pour un meilleur bien-être intérieur.
- Un atelier Danse (tango) de six modules du 8 novembre au 6 décembre 2024. Il nous a permis de passer un moment rempli de bonne humeur et d'appréhender une technique de maintien et de posture du Corp.

Ces activités vous sont proposées gratuitement après inscription auprès du CLIC ou du CCAS.

Pour recevoir les informations du CCAS, merci de nous transmettre votre adresse mail si ce n'est déjà fait.

A NOTER DANS VOS TABLETTES

Le CCAS de Malauzat en partenariat avec des associations de la commune organise une après-midi rencontre intergénérationnelle autour des jeux de société et de cartes le dimanche 26 janvier 2025.

La Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans a pour volonté d'offrir des services et solutions d'accueil du jeune enfant variés aux familles du territoire en s'appuyant sur un Relais Petite Enfance qui accompagne 350 assistants maternels, 9 crèches et deux lieux d'accueils enfants-parents.

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, RLV propose :

Un Relais Petite Enfance, lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels, des gardes à domicile, des enfants et des professionnels de la petite enfance. Ses missions sont fixées par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Le Relais Petite Enfance de RLV propose également des ateliers d'éveil itinérants sur 17 communes, offrant des temps de socialisation pour les enfants.

Contact : 2 Ter Faubourg de la Bade, 63200 Riom
04 73 67 97 39 – relaispetiteenfance@rlv.eu

L'embauche d'un assistant maternel ou garde à domicile, mission portée par le Relais Petite Enfance. Il envoie la liste des assistants maternels, oriente vers les gardes à domicile. Il accompagne les parents employeurs et les professionnels de l'accueil individuel pour la mise en place des contrats de travail selon des droits et obligations de chacun et tout au long de la relation contractuelle.

Un guichet unique, mission du Relais Petite Enfance, informe et oriente les parents sur les modes de garde existant sur le territoire (crèches privées ou publiques, assistants maternels...), enregistre et centralise les

pré-inscriptions en structure et présente les dossiers en commission d'attribution des places.

9 crèches réparties sur l'ensemble du territoire. Ces établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) proposent un accueil collectif aux enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Trois types d'inscriptions sont possibles :

- L'accueil régulier (lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont prévisibles et récurrents),

- L'accueil occasionnel (lorsque les besoins et envies ne sont pas toujours connus à l'avance, sont ponctuels et non récurrents)

- L'accueil d'urgence (permet d'accueillir, dans la limite d'un mois, les enfants dont les parents rencontrent des difficultés de garde qui n'ont pu être anticipées en raison d'un événement imprévisible).

Encadrés par un même règlement intérieur, les crèches de RLV peuvent accueillir les enfants de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi. La pré-inscription en crèche pour les accueils réguliers se fait par l'intermédiaire du guichet unique.

2 Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) : espaces ouverts aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. Ils permettent aux parents d'échanger avec d'autres parents et/ou avec les accueillants sensibilisés au travail sur le lien enfants-parents.

www.rlv.eu/grandir/petite-enfance-1

La vie de nos enfants



Ecole publique élémentaire La Grande Ourse

Route de Châteaugay • 63200 MALAUZAT

Tel : 09.67.32.15.28

Mail : ecole.malauzat.63@ac-clermont.fr

Pour l'année scolaire 2023/2024, l'équipe pédagogique de l'école de Malauzat est composée ainsi :

- Mme Sauvagnat Floriane, directrice de l'école, enseignante en GS-CP. Elle est accompagnée par Mme Hugon Eliane (ATSEM). Mme Duchateau Anaïs assure le remplacement administratif de la directrice le mardi et un mercredi sur quatre.
- Mme Montel Virginie, enseignante en PS/MS/GS. Elle est accompagnée par Mme Hugon Eliane (ATSEM).
- Mme Villela Marie-Cécile, enseignante en CE1/CE2.
- Mme Meckler Annabelle, enseignante en CM1/CM2.

Depuis septembre, l'école accueille 73 élèves. Tous ces élèves sont répartis sur 4 classes de la façon suivante :

- 22 CM1/CM2 (9CM1/13CM2)
- 17 CE1/CE2 (10CE1/7CE2)
- 15 GS/CP (6GS/9CP)
- 19 PS/MS/GS (8PS/5MS/6GS)

L'équipe est complétée par Mr Sébastien Pradeux qui intervient pour les activités physiques et sportives.

Projets pédagogiques de l'année scolaire 2023/2024



Durant cette année civile, les élèves de notre école ont eu la chance de participer à de nombreux projets enrichissants et variés, contribuant à leur ouverture culturelle, leur développement personnel et leur sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux.

En janvier, toutes les classes se sont rendues au festival du court-métrage à la Maison de la Culture, une occasion de découvrir l'art cinématographique sous un autre angle. Les élèves de maternelle ont aussi eu l'opportunité de visiter l'exposition de Guda Koster, dédiée aux costumes et aux textiles, au Musée 1000 Formes.

En février, le carnaval a été l'occasion d'une matinée coopérative autour des 5 sens, avec divers ateliers créatifs et ludiques proposés aux enfants.

Au mois d'avril, une rencontre autour du sport et du handicap a réuni les élèves des classes CE et CM à Châteaugay. Les élèves de GS, CP et CE ont ensuite eu l'opportunité de participer à une séance d'éducation aux médias à la bibliothèque de Riom. Par ailleurs, toutes les classes ont eu la chance d'assister aux répétitions de l'Orchestre d'Auvergne,

une expérience musicale enrichissante.

En mai, nous avons accueilli une exposition consacrée aux Jeux Olympiques, avec les explications d'un intervenant, enrichissant les connaissances des élèves sur cet événement. Une matinée de formation aux gestes de premiers secours et à l'éducation à la santé a également été organisée.

En juin, les élèves de CM ont bénéficié d'une formation sur la sécurité routière animée par un gendarme. Ces mêmes élèves ont été invités au collège pour participer aux Olympiades, renforçant ainsi le lien entre les écoles primaires et les collèges voisins. Enfin, toute l'école a participé à une sortie à la Forêt des Arboris à Aydat, où les enfants ont pu profiter d'une promenade autour du lac guidée par des animateurs nature, clôturant ainsi l'année scolaire sur une note de découverte et d'émerveillement.

Ces projets ont permis à nos élèves d'enrichir leur parcours éducatif, de développer leur curiosité et d'apprendre en dehors des salles de classe, tout en renforçant leur esprit de coopération et leur sens de la responsabilité.

Projets pédagogiques de l'année scolaire 2024/2025

Notre thème d'école de l'année est « Silence ça pousse ». Nous avons le projet de travailler autour des végétaux, de la nature. Les sorties au jardin partagé font partie de ce projet. Nous avons également le projet de faire « classe dehors ». Ce projet s'effectue dans le cadre d'une proposition pédagogique correspondant aux besoins des enfants et notamment, de les faire profiter au maximum des bienfaits de l'environnement extérieur et des explorations sensorielles et physiques indispensables aux apprentissages et au bien-être de chacun.

PROJETS ET SORTIES PASSÉES

• **Projet autour du pain (élèves de maternelle) :** Apprentissages sur le thème des graines, tout le cycle du blé au pain. En cuisine, une pizza a été réalisée. Une sortie au moulin des Desniers a eu lieu. Fabienne, la cantinière de l'école, est aussi venue en classe faire du pain. Un parent boulanger est également venu faire du pain avec les élèves.

• **Semaine du goût, liaison école-cantine.** Lors de la semaine du goût, les élèves de maternelle ont pu cuisiner chacun une pizza avec l'accompagnement de Fabienne, la cantinière. Suite au projet autour du pain des élèves de maternelle, l'ensemble des élèves mangeant à la cantine ont pu goûter différentes sortes de pains à la cantine. Le jeudi 17 octobre, après le repas, nous nous sommes tous retrouvés à la cantine (élèves, membres du périscolaire et enseignantes) afin de partager tous ensemble un moment d'écoute de chansons et poésies. Chaque classe a pu partager à l'ensemble de l'école une chanson ou poésie apprise en classe.

• **Halloween.** Afin de terminer cette première période par un moment convivial, les enfants qui le souhaitent pouvaient venir à l'école en déguisement d'Halloween le vendredi 18 octobre. Les élèves de CM sont venus lire des albums sur ce thème aux autres classes durant cette journée.

• **Breakfast anglais.** En lien avec les apprentissages réalisés en anglais, les élèves ont pu profiter, vendredi 15/11, d'un breakfast anglais, à la cantine. Ce breakfast

a été préparé par Fabienne, la cantinière de l'école.

PROJETS ET SORTIES À VENIR

• **Rencontres sportives.** L'école est inscrite à l'USEP et participera, pour les élèves de GS à CM2, à plusieurs journées départementales.

• **Festival du court-métrage.** L'école se rendra au mois de février au festival du court-métrage au cinéma de Riom.

• **Piscine.** Les séances de piscine se dérouleront le jeudi après-midi, à la piscine de Riom, du 25 novembre au 2 février pour les élèves de la GS au CM2

• **SCOLAND'ART.** L'objectif est que les élèves réalisent des créations artistiques à partir du site de la chartreuse du Port Sainte Marie. Le projet permet le développement des pratiques culturelles et artistiques des élèves. Le projet débouche sur des productions, des installations des élèves dans un espace de La chartreuse sur le thème cette année « Vergers, potagers, plantes comestibles ». Ces productions sont mises en place en juin sur le site et sont destinées à être présentées aux visiteurs durant toute la période estivale. Ce projet est un partenariat avec l'Association Les amis de la Chartreuse du Port Sainte Marie et une artiste plasticienne : Frédérique Lacroix-Damas qui interviendra dans la classe.

• **Noël** a été fêté durant la semaine du 16/12 au 20/12. Organisation de la semaine :

- Lundi 16/12 : Spectacle de la compagnie « Marine Magrini » le matin

- Mardi 16/12 : Projet de Noël des élèves dans les classes

- Jeudi 19/12 : Venue du Père-Noël de l'APE le matin

- Vendredi 20/12 : Repas de Noël à la cantine réunissant les élèves et l'équipe pédagogique. Soir : marché de Noël de l'école

Ces projets permettent à nos élèves d'enrichir leur parcours éducatif, de développer leur curiosité et d'apprendre en dehors des salles de classe, tout en renforçant leur esprit de coopération et leur sens de la responsabilité.

Pour tous les projets passés et à venir, l'équipe pédagogique tient à remercier la municipalité de Malauzat, l'équipe périscolaire et l'APE (Association des Parents d'Elèves) pour leur soutien et leur collaboration, qui permettent d'établir une relation de confiance, gage de réussite et de bien-être à l'école pour les enfants. Merci aussi à tous les parents qui nous accompagnent et qui participent à nos projets tout au long de l'année. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2025.

PRÉ-INSCRIPTIONS ÉCOLE

Afin de préparer au mieux la rentrée 2025-2026, l'école recense les enfants nés en 2022 qui feront leur rentrée en septembre 2025. Merci de vous faire connaître auprès de la directrice le plus tôt possible (de préférence le mardi) en appelant le 09.67.32.15.28 ou par envoi d'un mail ecole.malauzat.63@ac-clermont.fr.

Nous invitons aussi les nouveaux arrivants sur la commune à se manifester au plus vite pour scolariser leurs enfants à Malauzat.

Vie associative

Association des Parents d'Élèves École primaire la Grande Ourse



L'A.P.E. regroupe des parents d'élèves bénévoles qui souhaitent s'investir dans des actions pour récolter des fonds afin de soutenir financièrement les projets pédagogiques de l'équipe enseignante de l'école de la Grande Ourse.



Vide Grenier • 19.05.2024



Petit déjeuner Téléthon • 01.12.2024



Cinéma en plein air • 06.09.2024



Présidente
Cynthia RAVEL



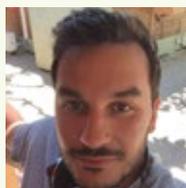
Président adjoint
Jérémie VOLTZ



Trésorière
Laëtitia
PASSELAIGUE
PEREIRA



Trésorier adjoint
Geoffrey
JOANNES



Secrétaire
Benjamin
VERDIER



Secrétaire adjointe
Pauline COHADE



Community Manager
Blandine
BRUGIERE

Commissaires



Cécile LANGLAIS



Adeline
DELHERMET



Alban BRESSON



Barbara POTIN



Grégoire RAPALY



Tiphaine BOULET



Lucie JOANNES

Chers parents,

Nous sommes ravis de vous présenter la nouvelle équipe de l'Association des Parents d'Élèves pour l'année 2024-2025 ! Cette année, avec moins de bénévoles disponibles, nous avons dû réduire le nombre de manifestations, mais notre motivation reste intacte pour partager de beaux moments avec vous et vos enfants.

À vos agendas ! Voici les événements de l'année :

- 13 avril : Brocante
- 28 juin : Kermesse de fin d'année

Un grand merci à tous les parents qui nous aident lors de chaque manifestation. Votre engagement et votre soutien sont essentiels pour offrir de beaux moments à nos enfants et faire de chaque événement un succès !

Sachez que nous serions heureux d'accueillir des parents qui souhaiteraient nous rejoindre en cours de route. L'APE a besoin de forces nouvelles pour maintenir un programme d'événements riche et varié. Avec une petite équipe, il est difficile de multiplier les projets, mais avec votre soutien, tout devient possible !

Nous espérons qu'en 2025-2026, de nouveaux bénévoles se joindront à nous pour organiser une année pleine de magie, d'événements et de festivités pour nos enfants !

Merci pour votre soutien, et au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines rencontres !

L'équipe de l'APE

Téléphone : 07 71 61 02 16
Mail : apemalauzat@gmail.com
Facebook : APE école de la Grande Ourse

Association Les Compagnons de Marcoin



L'association des Compagnons de Marcoin œuvre pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel de la commune.

Pour la réalisation de ces objectifs une sortie mensuelle le 2^{ème} samedi du mois.

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli de nouveaux adhérents.

Cette année 2024 a été riche en réalisations qui montrent la bonne dynamique de l'Association.

Les Compagnons ont continué le nettoyage des chemins déjà ouverts (débroussaillage, abattage des arbres présentant un danger pour les randonneurs).

L'Association a participé avec d'autres associations de la commune au nettoyage de différents dépôts sauvages de déchets.

En cette année olympique, le 6 juillet, dans le cadre de la fête des associations du village, organisation d'une randonnée et d'un mini tournoi de badminton avec en parallèle une sortie vélo organisée par l'association des Joyeux Mitrons.

Cette journée a été clôturée par un moment de convivialité à la salle polyvalente de Malauzat.

Au mois de juin barbecue au verger. Malgré une météo capricieuse les Malauzais ont répondu présents. Ce qui est très encourageant.

Au mois de septembre, apéro village et planchas place de l'École.

Au verger ateliers greffage et taille des arbres fruitiers animés par Robert et Gilles.

Au verger installation de 3 tables de pique-nique pour profiter du calme et de la beauté du lieu.

En cours balisage chemin randonnée entre Malauzat et St-Genest.

Après restauration mise en place pressoir devant la salle polyvalente de St-Genest.

Réalisation de tee-shirts Compagnons de Marcoin disponibles au prix de 20 € pour soutenir l'Association. Récolte de pommes et fabrication de jus de pomme. Le matériel pour cette opération avait été installé au lavoir derrière la Mairie.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées pour la réalisation de toutes ces actions.

Projets pour 2025 :

- Nous continuerons à entretenir les chemins déjà ouverts et nous participerons à l'entretien et à l'extension éventuelle du verger partagé.
- Fête des Associations du Village
- Téléthon
- 14/06/2025 : Barbecue au verger partagé.
- 12/09/2025 : Apéro village et planchas.

Toute personne intéressée par les activités de l'Association des Compagnons de Marcoin sera la bienvenue et peut prendre contact avec :

Gilles Vincent (06 73 00 84 02),
Christophe FOUGEROLLES (06 77 92 83 29),
Fabien SOUCHER (06 74 46 86 55),
Christian GENEVRIER (06 08 75 79 98)



Bonne et heureuse année à tous.

Amicale des pétanqueurs de Malauzat

L'amicale des Pétanqueurs a organisé durant l'année 2024 différentes manifestations :

- Le **13 janvier** - Comme tous les ans partage de la Galette offert par l'Association, remise des Licences et Cartes de Membres, distribution de Tee Shirts de l'Association ; et pour terminer la soirée jeux de pétanque, jeux de cartes et de Société.
- Le **17 février** - Concours de belote ouvert à tous adhérents et non adhérents (30 équipes présentes, nombreux lots) suivi d'un repas convivial, 69 participants, dans une ambiance festive.
- Le **16 mars** CHALLENGE - repas le Midi (73 participants) challenge puis concours de pétanque en amicale puis nous avons terminé par des jeux de société et cartes dans la salle
- Le **20 avril** Concours de Pétanque (30 équipes) suivi d'un repas Paëlla (57 personnes).
- Les **27, 28, 29, 30 mai** - Découverte des CINQUE TERRES Italie, LUCQUES, PIZE, où nous avons eu un temps magnifique. 50 personnes présentes, voyage très apprécié de tous.

- Le **06 juillet**, participation à la fête du village dans le cadre d'un repas le midi (décoration de la salle dans le cadre des jeux olympiques) – 59 participants au repas (tout le village était convié) jeux de cartes et de société l'après midi.
- Le **05 octobre** dernier concours de pétanque de l'année (16 équipes), suivi d'un repas le soir toujours très apprécié (49 personnes).
- Le **09 Novembre**, Assemblée Générale, 75 adhérents présents à l'AG suivie d'un repas toujours aussi convivial au Restaurant « LA GROTTA DE L'OURS » à CELLULE (67 participants).

Tous les mercredi et vendredi après-midi les « pétanqueurs » se retrouvent sur le terrain de pétanque, quel que soit le temps, pour le plaisir de jouer à la pétanque, d'être ensemble, et de créer une activité conviviale dans la commune.

Toutes les personnes de la commune sont conviées à venir adhérer à notre association et participer à nos activités précitées.

CALENDRIER 2025

Pour l'année 2025 nous prévoyons les manifestations suivantes :

- **11 janvier** : partage de la galette – remise des licences et cartes membres adhérents
- **22 février** : Concours de Belote + Repas le soir
- **15 mars** : Repas le midi (tripes ...) Après midi Challenge + pétanque + jeux société etc, sous réserve accord mairie
- **19 avril** : Concours de pétanque + repas le soir
- **02 au 05 juin 2025** : Voyage (SEJOUR ALSACE)
- **04 octobre** : Concours de pétanque + Repas
- **08 novembre** : Assemblée Générale
- **Décembre** : participation au Téléthon



Composition du bureau

Présidente : Martine BORIE

Vice Président : José MAGRO

Trésorière : Christiane BOURGUIGNON

Trésorier Adjoint : Daniel LAURENCON

Secrétaire : Chantal LACOURBAS

Secrétaire Adjoint : Alain LACOURBAS

Tous les nouveaux adhérents sont les bienvenus au sein de notre association.

Nous distribuons les cartes le 11 janvier 2025 à la salle polyvalente.

Meilleurs vœux 2025.

Les Mitrons : bilan 2024 et projets à venir

La saison 2024 des joyeux mitrons a commencé en fanfare et musique le 28 juin, avec la traditionnelle soirée pizzas et en prime un peu de musique et la retransmission en direct de la finale de rugby. La météo capricieuse avait quelque peu inquiété les organisateurs et les clients, plus nombreux cette année à avoir choisi la formule pizzas « à emporter ». Pourtant les optimistes ont vu leur persévérance récompensée, le temps gris et pluvieux ayant rapidement laissé la place à une météo beaucoup plus clémente qui a permis de terminer la fête au sec et dans la bonne humeur. Cette année, ce sont encore plus de 300 pizzas qui ont été confectionnées par l'équipe des joyeux mitrons dans le four communal, four dont vous n'aurez plus l'occasion de contempler les vieux murs gris et abîmés, la mairie ayant décidé de rénover entièrement tous les extérieurs du bâtiment. C'est donc devant une bâtisse flambant neuf que vous aurez l'occasion de déguster dorénavant les nouvelles productions mitronesques...

Fête des associations

Le 7 juillet, à l'occasion des jeux olympiques, les joyeux mitrons participèrent avec le concours des associations malauzaises, à l'organisation d'une randonnée VTT de 15 kilomètres. Les courageux concurrents n'ont pas hésité à braver des conditions météo perturbées pour participer à ce périple dans la joie et la bonne humeur.

Le soir, autour d'un pot organisé par la mairie, les festivités se terminèrent dans une ambiance très conviviale.

Téléthon

Le 30 novembre 2024, la cuisine des joyeux mitrons avec rôtis et pieds de cochon cuits dans le four à pain, a réuni 120 participants dans la salle polyvalente de Malauzat, (un record), et permis, grâce à l'ensemble des bénévoles, et aux associations de la pétanque, des compagnons de Marcoin, de la chasse, de la Gym et des Joyeux mitrons d'offrir un chèque de 2000 Euros à l'organisation AFM téléthon. En 2023, 1800 euros avaient été versés à cette association. Un remerciement particulier à la mairie pour son aide logistique qui a grandement facilité l'organisation de la manifestation.



L'équipe au complet des joyeux mitrons



Pas de chômage chez les mitrons !



Soirée pizzas : une belle réussite avec de nombreux convives, pas exactement sous le soleil, mais presque !



Froid, nous ?
Jamais !

2025 : les dates à retenir

- **5 avril** : Nettoyage de la nature
- **14 juin** : Fête des associations
- **4 juillet** : soirée Pizzas : organisée comme d'habitude autour du four communal, avec animation musicale.
- **Fin novembre** : (date précise à déterminer) Téléthon

ESV Malauzat

Pour ce début de saison, le club de foot de Malauzat peut à nouveau compter sur un effectif suffisant pour assumer 2 équipes séniiores masculines.

Après un maintien compliqué de notre équipe fanion, nous repartons avec les mêmes objectifs à savoir la priorité au maintien avec tout de même une volonté de terminer le plus haut possible.

La montée de notre équipe B en départementale 4 a motivé les joueurs à rempiler pour une année supplémentaire avec la même motivation et surtout le bon état esprit d'équipe qui les caractérise.

Notre implication au sein du groupement Source et volcan continu cette année, avec un nombre de jeunes Malauzaires qui s'élève à 30 licenciés. Nos installations sont utilisées par le pôle féminin qui cette année c'est bien développé. En effet nous pouvons maintenant compter sur 1 nouvelle catégorie, les U18F à 11, entraînée par le duo Raphaël LEITE et Bruno BELLANGER. Les catégories U13 et U15 sont quant à elles maintenues.

La saison s'annonce belle, et nous comptons sur le soutien de tout le village pour nous encourager dans nos objectifs sportifs.



Contact bureau

Président : Mr Tuffery Grégory - 06 60 95 15 70

Secrétaire : Mme Vincent Lucie - 06 38 35 65 83

Trésorière : Mme Lapierre Isabelle - 06 26 06 12 81

Dynamic Malauzat



Le Dynamic Malauzat a repris ses cours, le 16 septembre 2024 à la salle polyvalente de Malauzat. Nadine et Véronique vous proposent des cours variés, ludiques et adaptés.

Les lundis, de 19h30 à 20h30, seront axés sur le cardio, renforcement musculaire, aérobic etc.

Les mercredis, de 19h à 20h seront axés sur le fitness, gym tonique, step etc.

Avec multiples accessoires : gros ballons, ballon de Pilates, haltères, élastiques, lests, bâtons lestés, step, etc.

Tout est personnalisé et adapté aux besoins des participants.

Tout au long de l'année, le Dynamic Malauzat participe aux activités de la commune.

Le 6 juillet le club a participé aux olympiades du village, ainsi qu'à l'organisation du téléthon du 30 novembre 2024.

Des moments conviviaux sont organisés pour rythmer l'année en cours (bûche de Noël, galette des rois, repas de fin de saison).

On vous attend nombreux, avec votre tapis, pour décompresser et travailler dans la très bonne ambiance du club.

Pour nous contacter :

martine.fiby@gmail.com ou le 06.77.89.83.32

**Nous vous souhaitons à tous
une bonne et heureuse année 2025.**

Vie associative

Les Jardins de Jeanne et Clémence

"Les Jardins de Jeanne et Clémence" est une association qui réunit toutes les générations de Malauzat et sensibilise au Respect de l'environnement.

En 2024, l'association vous a proposé 3 manifestations :

Le 6 avril, en lien avec la matinée "nettoyons la nature" organisée par la Mairie de Malauzat, nous avons eu le plaisir d'assister à une conférence "Agriculture, biodiversité et environnement".

Le lendemain, un atelier ludique "Fresque du climat" nous a ouvert les yeux sur les problèmes environnementaux et nous a permis de comprendre les enjeux climatiques.



Le 21 juin, pour la première fois à Malauzat et malgré un temps mitigé et frais, vous avez répondu nombreux à l'appel de la fête de la musique.

Devant votre enthousiasme, rendez-vous est pris pour 2025 !

Enfin le 17 novembre a eu lieu notre traditionnel repas annuel.

Christiane, Laure et Gilles ont régaler d'un rougail-saucisses traditionnel une cinquantaine de gourmands et la tombola a gâté de nombreux participants avant Noël !



De beaux événements vous attendront dès le mois de mars 2025, toujours grâce aux bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Pour nous joindre et/ou nous rejoindre :
asso.jjc@gmail.com

Société de chasse SAINT-HUBERT de MALAUZAT

Evolution du nombre d'adhérents

Cette année quatre nouveaux sociétaires sont venus rejoindre notre association. Nous leur souhaitons la bienvenue et va permettre de rajeunir la moyenne d'âge de notre société.

Tir aux pigeons



Le balltrap s'est déroulé le 31 août et le 1^{er} septembre. Nous avons eu une bonne fréquentation et un public composé d'une nouvelle génération intéressée par ce jeu d'adresse. Pour

2025, nous devons trouver un nouvel emplacement si l'installation des panneaux photovoltaïques se réalise en cours d'année. Il est difficile de trouver un lieu favorable qui tiennent compte de la proximité à la fois, d'une route, de l'existence d'un parking et d'un éloignement du village dans le but d'atténuer les nuisances sonores. Nous sommes en cours de prospection avec la mairie.

Local de la chasse

Une équipe de chasseurs bénévoles continueront de réaliser les travaux de finition sur les murs intérieurs, avec enduit, peinture, ainsi que les branchements électriques.

Maya Yoga

L'association Maya Yoga (Malauzat Association de Yoga) a repris ses cours le 17 septembre 2024.

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 25 juin, nous avons pu partager un moment convivial réunissant tous les adhérents autour d'un apéritif dinatoire.

Afin de privilégier une activité sur tout le territoire de notre commune, nous proposons un cours à Saint-Genest l'Enfant le mardi matin (9h30 à 11h00) et un cours à Malauzat le mardi soir (19h15 à 20h45).

Ceux-ci sont assurés par Catherine Declercq qui propose des cours adaptés à tous les niveaux. Le yoga est une discipline du corps et de l'esprit qui comprend une grande variété d'exercices et de techniques (relaxation, postures et respirations).

Vous souhaitez réduire votre stress, gagner en bien-être et détente mais aussi en gainage et assouplissement ? N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie de découvrir notre activité pour une séance d'essai gratuite.

L'association Maya Yoga vous souhaite une belle et heureuse année 2025 !

Dégâts occasionnés par les gros gibiers

Sanglier : ces dernières années nous constatons, que la population de sangliers est exponentielle. Il y a 50 ans, cette population n'était présente que dans les massifs forestiers du département. Aujourd'hui, force est de constater que les sangliers sont aussi présents dans la plaine de Limagne, où les grandes étendues de maïs, leur permettent de se nourrir à volonté. Ce qui explique en partie la progression de la population qui ne s'auto-régule pas.

Sur notre commune, il est regrettable de constater les dégradations occasionnées dans les prairies mais aussi chez les propriétaires à proximité des maisons d'habitations en saccageant les sols engazonnés.

Chevreuil : cette chasse est soumise à un plan de prélèvement en concertation avec la fédération de chasse qui nous délivre des colliers, qui sont au nombre de quatre.

Cette population au printemps, s'attaque aux jeunes pousses de la vigne et aux jeunes plants d'arbres fruitiers, conifères. Les cervidés, utilisent ces rameaux d'arbres pour enlever les « velours » qui recouvrent leur andouiller de l'année. Cette pratique annuelle engendre le dépérissement des jeunes arbres, ou rameaux. Nous restons vigilants quant à cette population qui occasionnent des nuisances sévères.

Les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

Pour nous contacter :

mayayogaassociation@gmail.com



À VOS AGENDAS !

JANVIER

Samedi 11 janvier

- Amicale des pétanqueurs : Galette

Lundi 20 janvier à 19h00

- Conseil municipal

Vendredi 24 janvier

- Vœux du maire aux associations, au personnel et aux nouveaux arrivants

Dimanche 26 janvier après-midi

- CCAS : Rencontre intergénérationnelle autour du jeu

FÉVRIER

Dimanche 09 février

- ESV : Concours de belote

Dimanche 09 février

- Les Jardins de Jeanne et Clémence : Assemblée générale

Samedi 22 février

- Amicale des pétanqueurs : Concours de belote

Lundi 24 février à 19h00

- Conseil municipal

MARS

Samedi 08 mars

- ESV : Repas

Samedi 15 mars

- Amicale des pétanqueurs : Challenge

Samedi 22 mars

- Association des moulins : Repas

Lundi 24 mars à 19h00

- Conseil municipal

Samedi 29 mars

- CCAS : Repas des aînés

AVRIL

Samedi 05 avril à 8h30

- Nettoyons la Nature

Dimanche 13 avril

- APE : Vide grenier

Samedi 19 avril

- Amicale des pétanqueurs : Concours de belote

Lundi 28 avril à 19h00

- Conseil municipal

MAI

Samedi 17 mai

- ESV : Concours de pétanque

Lundi 26 mai à 19h00

- Conseil municipal

JUIN

Samedi 07 juin

- Loisirs à sang pour sang : Assemblée générale

Samedi 14 juin

- Malauzat en fête

Samedi 14 juin

- ESV : AG

Samedi 14 juin

- Compagnons de Marcoin : Barbecue au verger partagé

Samedi 21 juin

- Les Jardins de Jeanne et Clémence : Fête de la musique

Lundi 23 juin à 19h00

- Conseil municipal

Samedi 28 juin

- APE : Kermesse de l'école

Samedi 28 juin

- ESV : Tournoi

JUILLET

Vendredi 04 juillet

- Les Joyeux Mitrons : Soirée pizzas

Lundi 21 juillet à 19h00

- Conseil municipal

AOÛT

Lundi 25 août à 19h00

- Conseil municipal

SEPTEMBRE

Samedi 06 septembre

- ESV : Concours de pétanque

Vendredi 12 septembre

- Compagnons de Marcoin : Apéro village et planchas

Lundi 22 septembre à 19h00

- Conseil municipal

OCTOBRE

Vendredi 03

- CCAS : Semaine bleue

Samedi 04

- Amicale des pétanqueurs : Repas

Lundi 20 octobre à 19h00

- Conseil municipal

NOVEMBRE

Samedi 08 novembre

- Amicale des pétanqueurs : AG

Lundi 10 novembre

- Association des moulins : Repas soupes

Dimanche 16 novembre

- Les Jardins de Jeanne et Clémence: Repas

Lundi 24 novembre à 19h00

- Conseil municipal

DÉCEMBRE

Samedi 06 décembre

- Téléthon

Lundi 15 décembre à 19h00

- Conseil municipal